

Objectif du plan de gestion :

OP 3.1 : Conduire et évaluer le principe de non-intervention sur les surfaces forestières maîtrisées par voie de convention ou de propriété à enjeux.

Localisation :

Boisements ouest de la réserve naturelle

Descriptif de l'action :

Cette opération consiste à réaliser un inventaire par piégeage de ces groupes taxonomiques tant pour suivre la naturalité des peuplements forestiers que de compléter la connaissance de la faune de la réserve naturelle. Des pièges croix de type « Polytrap » et des pièges plans devront être utilisés au sein des boisements étudiés. Les déterminations sont menées par un spécialiste des coléoptères saproxyliques.

Une étude sur deux à trois années est nécessaire afin de limiter d'éventuels biais météorologiques ou problèmes techniques (casse de matériel...) et avoir une connaissance assez fine des cortèges de coléoptères saproxyliques présents sur les stations étudiées.

Des indicateurs proposés par Brustel sur la base de cette méthode de piégeage et de l'écologie des espèces pourront être calculés au terme de l'étude. Ces indicateurs se basent sur la catégorisation de l'ensemble des coléoptères saproxyliques présents en France par Bouget et al., (2019). L'indice de patrimonialité (IP) allant de 1 à 4. Les espèces plutôt fréquentes et ubiquistes sont catégorisées en IP1 tandis que les espèces rares, localisées et avec une forte exigence écologique sont dites « IP4 ». Les IP2 et 3 correspondent à des niveaux intermédiaires.

Actions réalisées en 2024 :

Ces éléments de synthèse sont issus du rapport final de l'étude (Leblanc P., 2024), se référer au document pour plus de détails.

Les deux stations comprenant deux pièges croix et un piège plan ont été remplacées au sein des mêmes stations qu'en 2022 et 2023. A savoir deux secteurs à objectif forestier de la réserve naturelle : boisement de chênaie le plus ancien connu sur le secteur des dunes continentales et boisement humide dominé par les bouleaux et trembles à l'aval de la tourbière de la Lioche.

En 2024, 10 relevés des pièges ont été réalisés au cours de l'année, avec des pièges opérationnels entre le 2 avril et le 23 août 2024. Le nombre total d'individus a baissé d'environ 46% par rapport à 2022, probablement pour des raisons météorologiques (pluviométrie notamment).

Nouveautés intéressantes avec 3 nouvelles espèces d'IP3 : *Rhaphitropis marchica* (Herbst, 1797), *Lacon querceus* (Herbst, 1784) et *Dacne rufifrons* (Fabricius, 1775).

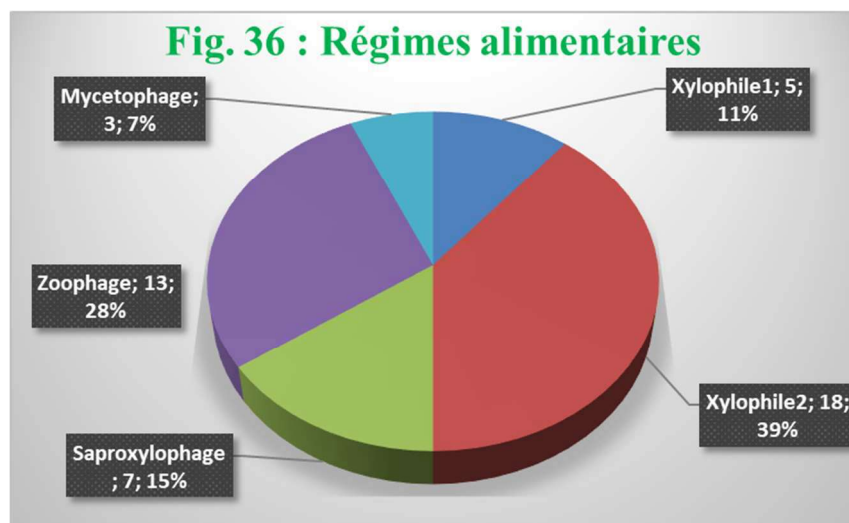
Et 7 nouvelles d'IP2 : *Pseudeuparius sepicola* (Fabricius, 1792), *Oberea pupillata* (Gyllenhal, 1817), *Prionus coriarius* (Linnaeus, 1758), *Anisotoma orbicularis* (Herbst, 1791), *Conopalpus testaceus* (Olivier, 1790), *Pyrochroa serraticornis* (Scopoli, 1763), *Coxelus pictus* (Sturm, 1807).

En 2024, les coléoptères issus des tentes Malaise de 2019 ont également été déterminés et ajoutés à la synthèse de l'étude. Seulement 6 espèces IP3 étaient présentes dont une nouveauté intéressante non piégée par ailleurs : *Tolida artemisiae* (Mulsant, 1856) et 3 nouvelles IP2 dans les TM : *Malthinus glabellus* Kiesenwetter, 1852, *Anaesthetis testacea* (Fabricius, 1781) et *Ischnomera caerulea* (Linnaeus, 1758)

A l'issue de l'étude des coléoptères, le cortège d'espèces est assez conséquent avec en tout 525 espèces déterminées à ce stade dont 242 espèces de coléoptères saproxyliques, pour plus de 11 000 spécimens collectés.

Parmi les coléoptères saproxyliques, on dénombre 24 taxons d'IP3 et 78 taxons d'IP2.

Le rapport final met ainsi en avant une valeur patrimoniale assez élevée de **360** au sein des boisements de la réserve selon la méthode établie pour évaluer les sites via les coléoptères saproxyliques (Bouget et al., 2019). On notera cependant l'absence d'espèces d'IP4, plus rares ou localisés et souvent liés à des micro-biotopes (très vieux arbres, grandes cavités...).



D'après le rapport, l'analyse du peuplement de coléoptères bioindicateurs montre que les espèces trouvées occupent tous les niveaux trophiques, allant des xylophiles primaires aux prédateurs. Ces résultats traduisent un relatif équilibre et ne laissent pas transparaître de phénomène de dominance majeure.

L'ensemble des coléoptères ne sont pas couverts par des Listes rouges de l'UICN et notamment en Bourgogne. Mais en Auvergne-Rhône-Alpes, région à proximité immédiate de la réserve, une Liste rouge des coléoptères saproxyliques est sortie en 2020 (Dodelin & Calmont, 2020).

En se référant à cette Liste rouge, on retrouve dans ces inventaires, 7 espèces quasi-menacées (NT), 1 espèce vulnérable (VU) : *Menesia bipunctata* et 1 espèce en danger (EN) : *Lacon querceus* qui est également quasi-menacée (NT) sur la Liste rouge européenne. On peut ajouter une espèce aptère : *Lamia textor* (VU sur la Liste rouge d'Auvergne-Rhône-Alpes) régulièrement observée sur la réserve et *Lucanus cervus* espèce de l'annexe II de la Directive européenne « Habitat Faune Flore ».

D'autres espèces de coléoptères non saproxyliques identifiées apparaissent également rares. On peut citer :

- *Gynandromorphus etruscus* : connu du secteur, rare ailleurs.
- *Sermylassa halensis* : nouvelle pour la Saône-et-Loire ?
- *Hyperaspis concolor* : nouvelle pour la région Bourgogne-Franche-Comté ?
- *Sphenophorus piceus* : nouvelle pour la région Bourgogne-Franche-Comté ?
- *Selatosomus cruciatus* : nouvelle pour la région Bourgogne-Franche-Comté
- *Sericus brunneus* : nouvelle pour la Bourgogne ?
- *Hydrobius rottenbergii* = *Hydrobius fuscipes* : connu du secteur, rare ailleurs.
- *Stenoria analis* : nouvelle pour la Saône-et-Loire ?
- *Ripidius quadricaps* : nouvelle pour la Saône-et-Loire ?
- *Opilo mollis* : connu principalement d'un secteur assez proche (Mont Péjus)
- *Hymenoplia chevrolati* : seule station connue en Bourgogne-Franche-Comté et dans la moitié nord de la France ?
- *Maladera holosericea* : seule donnée récente pour la région Bourgogne-Franche-Comté. Donnée historique en 1986 sur le site et en 1996 en Haute-Saône
- *Triodontella bucculenta* : seule donnée récente pour la région Bourgogne-Franche-Comté. Donnée historique en 1984-1985 sur le site.

Suite à donner :

- Intégration des éléments de diagnostic au futur plan de gestion
- Renouvellement de la mise en œuvre du même protocole d'ici 15 à 20 ans